

**Compagnie d'assurance Combined d'Amérique, succursale canadienne**  
**TSMAV clôture de l'exercice financier 2020**

**TSMAV**

La loi canadienne sur les sociétés d'assurances (LSA) prévoit que les sociétés d'assurance, les sociétés de secours et les sociétés de portefeuille d'assurance fédérales ainsi que les sociétés exploitant une succursale au Canada, respectivement, doivent maintenir un capital suffisant ou un excédent suffisant de leur actif au Canada sur leur passif au Canada.

Le **test de suffisance de la marge d'assurance vie (TSMAV) du BSIF**, et la ligne directrice A-4 du Capital réglementaire et cibles internes de capital, établissent le cadre permettant au surintendant des BSIF de déterminer si les sociétés exerçant des opérations au Canada par l'entremise d'une succursale (de succursales) conservent un excédent suffisant.

(000's CAD)		12/31/2020	12/31/2019	Variation (%)
Marge disponible (A-B)	C	296,340	310,598	-4.6%
Actif disponible	A	951,758	904,178	5.3%
Actif requis	B	655,419	593,580	10.4%
Provision d'excédent et dépôts admissibles	D	364,287	351,461	3.6%
Marge requise	E	506,020	522,640	-3.2%
Ratio total du TSMAV : (C + D)/E		130.55%	126.7%	3.1%

	Total	Noyau
Ratios cibles de surveillance du TSMAV du BSIF	100%	70%
Ratios cibles minimaux du TSMAV du BSIF	90%	55%

**Analyse qualitative du ratio de solvabilité (d'une période à l'autre) :**

- Le ratio total du TSMAV a augmenté, passant de 126,7 % (31 décembre 2019) à 130,6 % (31 décembre 2020). Le ratio total reste supérieur au niveau cible opérationnel de la succursale et bien au-dessus du niveau cible de surveillance.
- La variation en 2020 dans la Marge disponible (C) était attribuable principalement aux taux d'intérêt plus faibles, ce qui a augmenté les réserves actuarielles dans l'Actif requis, et les mouvements normaux de l'entreprise.
- La variation en 2020 dans la Provision d'excédent (D) était attribuable principalement aux taux d'intérêt plus faibles.
- La variation en 2020 dans la Marge requise (E) était attribuable principalement aux mouvements normaux de l'entreprise, y compris les nouvelles émissions et les résiliations de contrats.

ociétés de  
ne  
suffisant

u BSIF,  
rdant du  
ccursale